

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 16 décembre 2024

Portant délégation de signature à **M. Nour-Eddine KALIM**, Directeur au sein du Pôle Ressources et à **Mme Valérie LAURENT-ROUX**, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources à Limoges Métropole.

N° 25940

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa responsabilité et sa responsabilité qui est celle de l'organe de signature, aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de services et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant aux directeurs des services ;

CONSIDÉRANT que M. Nour-Eddine KALIM assure les fonctions de Directeur des systèmes d'information au sein du Pôle Ressources ;

CONSIDÉRANT que Mme Valérie LAURENT-ROUX assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er - Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 1221-4 du Code général des collectivités territoriales, à M. Nour-Eddine KALIM, Directeur des systèmes d'information au sein du Pôle Ressources, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des systèmes d'information ;
- Tout acte de qualification, à compter de la signature de l'acte, toutes conditions générales d'achat et tout acte de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieurs à 25 000 € HT relevant de la Direction des systèmes d'information ;
- Tout document, demande et document relatif dans le cadre des marchés publics de la Direction des systèmes d'information ;
- Toute réactualisation des dépenses dans le cadre des demandes de versement de subventions de la Direction des systèmes d'information ;
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction des systèmes d'information comportant plus d'engagement successifs, notamment les actes relatifs à l'acte d'engagement relatif à la présentation d'un sous-traitant ou acte équivalent ;

ARTICLE 2 - En l'absence ou en cas d'empêchement de M. Nour-Eddine KALIM, délégation est donnée dans les mêmes conditions à Mme Valérie LAURENT-ROUX.


ARTICLE 3 - Le présent arrêté prend effet à compter du 17 janvier 2025 jusqu'au prochain renouvellement du conseil communautaire.

ARTICLE 4 - Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Nour-Eddine KALIM, Directeur au sein du Pôle Ressources et à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources à Limoges Métropole.

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024

 25940.pdf
(.pdf, 156,6 Ko)

 TÉLÉCHARGER

